

Collaboration économique entre des municipalités

Lieu : Saskatchewan

Sujet : L'établissement de relations entre les municipalités

Décrivez la situation.

En 2016, Prince Albert a conclu une entente de permis d'exploitation commerciale intercommunal (PECI) avec Duck Lake, Rosthern et Shellbrook. Il s'agissait d'un projet pilote de deux ans visant à réduire la réglementation pour les entreprises souhaitant travailler dans plusieurs municipalités de la région.

En vertu de cette entente, une entreprise détentrice d'un permis d'exploitation annuel dans une des municipalités participantes pouvait acheter un PECI lui permettant de mener ses activités dans les autres municipalités de l'accord. Les coûts annuels du permis devaient alors être partagés à parts égales entre la municipalité où le PECI aurait été acheté (50 %) et les autres municipalités participantes (50 %).

Quel était le climat politique à l'époque? Quels facteurs ont conduit à cette situation? Que s'est-il passé?

Au cours des dernières années, les économie locale, provinciale et nationale ont connu de nombreux changements. De nos jours, les entreprises, les industries, les municipalités, les organismes doivent apprendre à se repositionner sans cesse pour prospérer dans un contexte économique instable. Le développement économique peut donc être vu comme l'ensemble des démarches entreprises afin d'accroître la richesse et d'améliorer la qualité de vie au sein d'une communauté ou d'une région. Les économies les plus performantes sont souvent les économies régionales.

Le District d'aménagement de Prince Albert et les municipalités qui en sont membres collaborent depuis longtemps pour surmonter les difficultés et concrétiser une vision commune de l'avenir de la région.

Comment avez-vous réagi à la situation ou l'avez-vous réglée?

Conscientes de ce fait, les parties prenantes de la région de Prince Albert souhaitaient adopter une approche de développement économique qui serait concrète, pratique et viable. Il s'agissait de créer un cadre régional pour une organisation destinée à jouer un rôle essentiel afin de connecter, de coordonner et de réaliser des activités de planification et des projets de développement économique. Cette organisation serait la pierre angulaire du soutien au développement économique régional. Au fur et à mesure de son évolution, elle fournirait des ressources financières et techniques pour réaliser des projets et des initiatives. Elle servirait également de lien important avec des organismes et les entreprises connexes et assurerait activement la promotion de la province et de la région.

En 2017, le conseil municipal de Prince Albert a commandé un cadre de développement économique pour la région. Bien que la nécessité d'améliorer la coordination et le soutien des activités de développement économique régional ait été établie, d'autres recherches, analyses et consultations ont aidé à préciser les conditions favorables à la création d'un organisme de développement économique. Les deux principaux facteurs ayant incité les intervenants à envisager un partenariat régional étaient la différenciation et l'efficacité.

Il en est ressorti une recommandation pour l'établissement d'une alliance régionale de développement économique à but non lucratif, axée sur quatre secteurs d'intervention stratégique et financée par six membres actionnaires régionaux selon une méthode progressive et forfaitaire.

Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience?

Le projet de PECE a permis à la municipalité de collaborer avec ses voisines pour promouvoir la prospérité commerciale et économique de la région. Au cours de la première année du projet, la municipalité a encaissé 1500 \$ de revenus supplémentaires provenant des permis d'exploitation commerciale et 4125 \$ la deuxième année.

Le District d'aménagement de Prince Albert et les municipalités qui en sont membres collaborent depuis longtemps pour surmonter les difficultés et concrétiser une vision commune de l'avenir de la région. La Commission de planification du District de Prince Albert est le produit d'un partenariat fructueux de plus de 60 ans et compte parmi les districts d'aménagement les plus anciens de la province.

Que conseillerez-vous à quelqu'un qui se trouve dans la même situation?

Pour repérer et favoriser les débouchés économiques, il faut faire de la collaboration économique une procédure standard. Les régions sont les mieux placées pour comprendre leurs atouts et les facteurs favorables à la prospérité à long terme, car ses membres les plus actifs peuvent se regrouper pour fixer des priorités et réaliser des initiatives porteuses de réussite.